

Recrutement des Assistants enseignants-chercheurs : Le concours lancé le samedi par le ministre Pr Amadou Keita

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 04 JUILLET 2022

1131

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Levée des sanctions contre le Mali

Le Oui... et le mais de la CEDEAO



... pont de Tounfougou à Sikasso : Le grand bond en avant de l'indice d'accessibilité rurale



Blocus route Sévaré-Gao : Songho Chaawara Batoou invite les autorités à réagir



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

03 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

934

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

537 755 Vaccinations incomplètes

1 378 444 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 171

Guéris

30 334

Décès

737

dont 21 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.21



P.30



/ Une /



Levée des sanctions contre le Mali : Le Oui... et le mais de la CEDEAO

P.5

/ Brèves /



Koulouba : Le président de la transition a reçu l'association des médiateurs des pays membres de l'UEMOA

P.13

Diplomatie : Bamako rejette toute intervention de l'OTAN au Mali et lui rappelle sa responsabilité dans le chaos libyen

P.13

ONAC : Le DG de l'ONAC à fana et Ségou

P.14

Mali/ convoqué : L'ambassadeur espagnol dit que son pays n'a pas demandé une intervention de l'OTAN

P.14

Rotary international : Le gouverneur du district 9101, reçu à la primature

P.15

Transition : Un nouveau président en février 2024

P.15

/ Actualité /



Blocus route Sévaré-Gao : Songho Chaawara Batoo invite les autorités à réagir

P.18

Technolab-ISTA : Les étudiants de la 22e promotion reçoivent leurs parchemins

P.20

Recrutement des Assistants enseignants-chercheurs : Le concours lancé le samedi par le ministre Pr Amadou Keita

P.21

Lutte Contre La Grippe Aviaire : Des équipements et réactifs remis au Mali par la FAO

P.22

Inauguration du pont de Tounfougou à Sikasso : Le grand bond en avant de l'indice d'accessibilité rurale

P.23

MDAC : Signature de convention entre les ministres de la défense et des anciens combattants et celui de l'emploi

P.25

École de guerre du Mali : Une cérémonie de cohésion de la 1ère promotion

P.26

/ Politique /



Crise de confiance CNT – gouvernement : Du plomb dans l'aile des réformes ?

P.28

Chronogramme électoral : Les partis politiques et les organisations de la société civile reçus par le Ministre Maïga

P.30

/ Culture & société /



Surnoms : Selon l'humeur !

P.31

/ International /



Allemagne : Le pays adopte la double nationalité

P.32

L'émissaire onusien à la Primature : Ce qu'ANNADIF et le Premier ministre guinéen

P.33

Béavogui se sont dit

/ Sport /



MERCATO-PSG : M'Bappé a fait une énorme annonce sur le Real Madrid

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Levée des sanctions contre le Mali | Le Oui... et le mais de la CEDEAO

La CEDEAO au Mali, c'est plus, ni moins le pyromane-pompier. Du moins dans sa gestion des crises politiques survenues au Mali, depuis la réélection contestée de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita en 2018. Intervenant en cette occasion pour enrayer les fortes contestations de rue qui s'en étaient suivies, la CEDEAO, pour amener les opposants du moment à arrêter leurs marches qui réunissaient semaine après semaine des dizaines de milliers de personnes s'est engagée, avec le gouvernement du Mali, à ne pas organiser de nouvelles élections au Mali avant la relecture du cadre législatif et réglementaire

des élections. Il n'en fût rien. Était-ce donc un piège pour amadouer et émasculer l'opposition ou une impuissance de la CEDEAO à amener le régime IBK à respecter ses engagements ? Quoi qu'il en soit, elle était aux abonnés absents, portée disparue malgré tous les signes annonciateurs de la nouvelle crise, infiniment plus grave, qui se pointait à l'horizon avec, entre autres, les législatives de 2020. Aucune promesse de la CEDEAO n'avait été tenue et l'organisation continuait sa politique de l'autruche : ne rien voir, ni rien entendre et ne rien dire pour, sans doute, ne pas contrarier le hold-up électoral qui se préparait

sur fond de mauvaise gouvernance et de corruption.

La naissance du mouvement de contestation, le M5-RFP, n'y changea rien, jusqu'au moment où le régime lui-même a compris que sa survie était désormais en jeu et que la CEDEAO, elle-même, a craint un effet domino dans la sous-région. L'opération « Sauver le soldat IBK » a alors été lancée : implication dans la crise malienne avec la désignation d'un médiateur et des discussions avec le M5-RFP avec une ligne rouge clairement énoncée : IBK ne partira pas.

Une intervention militaire, le 20 août 2020, vint parachever les gigantesques manifestations du M5-RFP avec l'arrestation de IBK qui finit par démissionner après avoir dissous le gouvernement et l'Assemblée nationale. Pour ne pas perdre la main sur le Mali, la CEDEAO réussit à écarter et à isoler le M5-RFP et à imposer un Premier ministre de Transition au Mali.

9 mois après, intervint la « rectification de la Transition » avec le retour du M5-RFP sur le devant de la scène et un Premier ministre,



Choguel Maiga, issu de ses rangs et la désignation du Colonel Assimi Goita comme président de la Transition.

La bonne et brave CEDEAO, n'entendant pas les choses de cette oreille trouva prétexte pour imposer des sanctions politiques, économiques, financières et un embargo sur le Mali qui a jugé ces mesures inhumaines, illégales et illégitimes. Un très long bras de fer s'ensuivit entre le Mali et l'organisation communautaire qui refusa d'ailleurs d'exécuter une décision judiciaire de la Cour de justice de l'UEMOA que le Mali avait saisi.

Résilience d'un peuple face à la détermination d'une organisation dont tous les membres pâtissaient, sans doute d'inégale façon, des sanctions contre un pays membre. Il fallait en sortir soit par la reddition d'une partie soit par la négociation dans le respect de l'honneur et

la dignité de toutes les parties.

A force de discussions et de compromis, le Mali a adopté, à la veille du sommet d'Accra une série de mesures sensées satisfaire les exigences de la CEDEAO dont l'adoption par le Conseil National de Transition (CNT) d'une nouvelle Loi électorale, l'adoption d'un chronogramme fixant la fin de la Transition à mars 2024 après un référendum constitutionnel et l'organisation des élections des collectivités territoriales, législatives et présidentielles, la mise en place d'une commission chargée d'élaborer le projet de nouvelle constitution et d'une autre pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR). Autant de gages ôtaient tout argument aux tenants de la ligne dure et du maintien des sanctions contre le Mali. La levée des sanctions devenait dès lors

inélectable.

C'est ce qu'a décidé le sommet ordinaire de Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenu hier 3 juillet à Accra concernant le Mali. Une bouffée d'oxygène pour le Mali sans doute. Mais aussi un bol d'air frais pour tous ses voisins notamment du Sénégal et de la Côte d'Ivoire dont les ressortissants souffraient de l'embargo et des sanctions commerciales autant que les Maliens. Mais le sommet a tenu à réaffirmer que les autorités de la Transition ne pourraient prendre part aux prochaines élections. Elle a reçu les assurances souhaitées à cet effet. En l'absence de communiqué final officiel du sommet, il est difficile de préciser si la levée des sanctions contre le Mali est totale ou partielle, si elles portent sur la suspension du Mali des instances de la CEDEAO ou encore sur les sanctions individuelles. Malikié reviendra sur ces points dans son édition de demain.

Le sommet a également acté 24 mois de transition pour compter du 1er juillet pour le Burkina Faso et reste saisi du cas de la Guinée qui n'a, à ce jour, rien concédé.

Une page se tourne mais rien n'est définitivement réglé : que fera la CEDEAO pour enrayer la mal-gouvernance, la corruption, les hold-up électoraux, les tripatouillages constitutionnels qui pourraient appeler de nouveaux coups d'Etat militaires. That is the question.

■ Mactar Sow

Les progrès réalisés par le Mali pour faciliter la levée des sanctions de la CEDEAO

- 1. Adoption d'une nouvelle loi électorale**
- 2. Mise en place d'une commission de rédaction de la nouvelle Constitution**
- 3. Référendum constitutionnel (mars 2023)**
- 4. Elections législatives (octobre et novembre 2023)**
- 5. Calendrier électoral des élections présidentielles (février 2024)**
- 6. Échanges avec la CEDEAO dans un esprit de dialogue**

Courrier international



Cet été, la Croatie inaugurera un pont stratégique de 2,4 kilomètres de longueur financé par l'Union européenne et réalisé par un groupe chinois. Il reliera la péninsule de Peljesac à la côte dalmate, séparée de la région de Dubrovnik par le port de Neum, seul débouché sur la mer de la Bosnie-Herzégovine. Un reportage de "Jutarnji List".



Mali Actu



En prélude à la 10ème édition du Jazy Koum Ben Festival, les responsables de l'association Nyon Kon Koum Ben avaient organisé un atelier de formation à l'intention de jeunes musiciens.



Bacary Camara



Clin d'œil

Abdoulaye Magassouba, Mr le chef de cabinet

Dans la mise en place d'un probable gouvernement de mission tel que réclamé par plusieurs hommes politiques et non des moindres, son beau "CV" sera sans doute prioritaire parmi les cadres en pole position au sein des Tisserands.

Homme du sérail et cadre politique loyal et discipliné, Abdoulaye Magassouba dit « Magas » cumule plusieurs années d'expérience dans les cabinets ministériels, ce qui lui donne une connaissance et une vision transversale dans la gestion des grands dossiers de la République, un « expert » pour parler court et juste. Son exemple n'a rien à voir avec ceux de ces cadres qui continuent toujours à jouer les « mias-tu- vu » et à plastronner sans cesse sur les plateaux de télé-

vision en y prenant souvent le Yin pour le Yan.

Natif ou originaire d'un village situé dans le Manden méridional, il appartient de par sa famille à la grande lignée de chefs dans ce joyeux patelin situé à la frontière entre le Mali et la Guinée « deux poumons dans un même corps » selon la célèbre formule de feu Ahmed Sekou Touré, père historique de la révolution Guinéenne et les dont les douces et captivantes mélodies musicales mandingues ont bercé les années de son enfance.

Pétri de culture et de tradition purement mandingue matinée de culture française (c'est un brillant universitaire formé en France), Magas sait d'où il vient et où il va, autrement dit ce n'est pas un toubaboufing « un nègre blanc » car il sait que l'oubli de soi, de ses racines peut nous conduire aux pires reniements, ce qui est mortel pour un peuple. Notre camarade Abdoulaye Magassouba n'a pas choisi un métier facile : la politique, car ici il y'a des bons, des brutes, des aigrefins, et aussi des salauds qui ne sont pas « sartriens », mais il s'agit là de ceux qui en dépit des alertes se montrent incapables de se reformer, de rentrer dans les rangs.

B.CAMARA/Le Phénix



Arene politique

Blaise Sangaré président de la CDS-Mogotiguiya

Le Mogotigi était aussi le nom d'un haricot très populaire dans le Mandé de Soundiata. Rien à voir avec la CDS-Mogotiguiya, dont le président fondateur est Mamadou Bakary Sangaré dit Blaise. Grand commis de l'Etat, orateur politique de talent, ce leader politique n'est jamais à court d'idées pour enflammer et tenir en haleine toute une salle pendant des heures sans que celle-ci n'exprime le moindre

signe de lassitude ou d'agacement, grâce à la qualité et la pertinence de ses argumentaires sur tel ou tel sujet concernant la vie de la nation.

La rencontre Gouvernement-partis politiques du mardi dernier a été l'occasion pour Blaise Sangaré de dire que l'intérêt principal de la rencontre est pour le Mali et non pour quelqu'un. C'est pourquoi nous devons être ensemble et bien outillés pour répondre à l'invitation de chefs d'Etat de la CEDEAO. D'où la nécessité d'avoir un chronogramme émanant d'un large consensus. Ces cadres de concertation s'inscrivent dans cette même dynamique de retrouver un large consensus et une inclusivité.

Une étape d'une importance capitale pour la réussite de la transition qui passe par les réformes pertinentes pour la refondation de l'Etat et l'organisation d'élections transparentes. Pour la tenue de ses différentes élections, sans douter de la bonne foi des organisateurs faut un gouvernement de mission avec un premier ministre neutre, sans aucune appartenance à un parti politique
B.CAMARA/Le Phenix



Tweets Tweets et réponses Médias J'ai



Serge Daniel @SergeDa5889... · 8 m
#Mali-Fin du sommet d'Accra .
1/Mali: c'est acté! Levée des sanctions économiques et financières.
2/Burkina : transition de 24 mois à compter du 1/07/
3/ Guinée:rejet d'une transition de 39 mois et nomination d'un nouveau médiateur

Assane Sidibe



LEVÉE DES SANCTIONS ILLÉGALES#

- 1- Le Mali doit tirer une grosse leçon Géopolitique et économique de ces sanctions et se préparer pour l'avenir proche.
- 2- Et quelque chose doit être claire pour la CEDEAO, c'est le peuple Malien qui choisira démocratiquement le Président qu'il désire.
- 3- " la levée des sanctions cedeao/uemoa tout comme leur application à notre pays ne changera pas grand chose à la vie quotidienne des Maliens moyens.
C'est bien pour cette raison que ces sanctions initialement destinées à faire chuter la transition en 3 semaines ont été un échec cuisant

pour leurs instigateurs.

La vraie question à ce stade est : le Mali doit il rester dans des organisations qui n'hésitent pas à violer leurs textes en asphyxiant leurs pays membres ? Surtout quand elles sont clairement sous l'influence de puissances occidentales ?

Je propose qu'une consultation des Maliens par Référendum soit organisée sur ce sujet "

Merci à tous les Patriotes !!!!

Honorable Assane SIDIBÉ



Djimé Kanté



"Divorcer après plus de 25 ans de vie commune est lourd, très lourd même.

C'est-à-dire qu'on a vraiment essayé. On s'est battu pour que ça marche. On a supporté beaucoup, mais on a fini par être convaincu que ça ne marchera pas.

On a compris que même s'il nous reste une semaine à vivre, on aimerait pas les passer avec l'autre.

Je ne sais pas pour vous mais pour moi c'est très lourd ce genre de chose. Et face à ces cas j'ai un sentiment assez mitigé.

On n'est convaincu après plus de 25 ans qu'on ne veut plus de l'autre. Les doutes sont dissipés. La décision est bien réfléchie, on veut tenter notre bonheur ailleurs même s'il faut mourir demain.

Les gens diront que si on a pu supporter jusque là, c'est qu'on peut s'accommoder. Mais la vérité est que non. On préfère le lendemain incertain au passé qu'on connaît.

On se dit qu'on a assez vécu pour les autres. Maintenant on veut vivre pour soi.

C'est très lourd comme décision.

Si vous connaissez des personnes dans ces conditions envoyez leur beaucoup d'amours. Elles en n'ont vraiment besoin.

À toutes ces personnes qui se reconnaîtront à travers ce poste, je vous envoie beaucoup d'ondes positives.

En fait, je vous aime énormément même si je ne pense pas pouvoir supporter un tel choix dans le futur.
Vous êtes magnifiques et vous êtes des champion.n.e.s."
Laya Kountche Arama



Les agriculteurs d'Afrique



L' Afrique est un continent qui compte 55 états, plus de 2000 langues et environ 1500 peuples différents. Ainsi le terme "africain" englobe des milliers de cultures, de croyances et de patrimoines historiques. "L'africain" n'est ni une langue ni une nationalité. Si nous sommes capable de nommer et de placer géographiquement 10 pays européens alors nous devrions faire l'effort d'apprendre le nom et la localisation de 10 états africains, au moins dans la partie francophone. A raison d'un par jour en commençant tout de suite.. Allez ! C'est parti !



Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-Le Sénégal qui tend à rejoindre la table des pays producteurs de pétrole est à la recherche de lourds investissements. Selon les médias sénégalais, des investissements de près d'un demi milliard (500 000 milliards) de nos francs, a révélé, mardi dernier, Ousmane Sow. Ce dernier représentait Adama Diallo, le Dg de Petrosen Holding au Forum Oil and Gas. Un grand cadre de réflexion organisé par Me Mame Adama Guèye et ses partenaires sur la perspective de l'exploitation commerciale des ressources pétrolières et gazières au Sénégal...



Guinee12.com



Ce qui reste de la maison habitée par Samory Touré à Boundoukou, en Côte d'Ivoire. Un bâtiment fortifié. Le chef de guerre y a séjourné. Samory affectionnait le Sud, une région très riche et au climat doux. Son père Lanfia Touré vivait à Djimini en 1898 quand Gouraud arrêtait Samory à Guélérou. Il y est mort. Sinon il vivait à Kong où il était un grand notable prospère, avec 300 épouses. Il ne s'est jamais installé à Kérouané. Les frères et parents de Samory sont plus nombreux en Côte d'Ivoire qu'ailleurs.
Kaba Condé



Mohamed Salia Touré

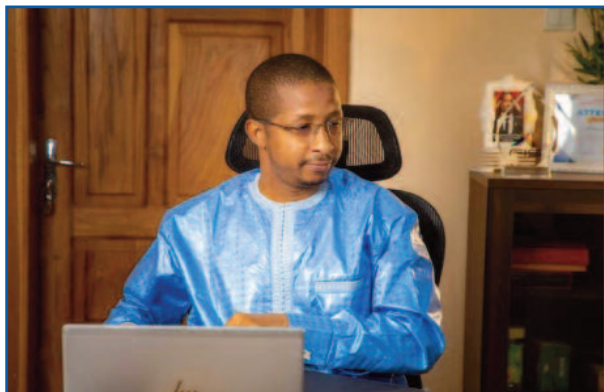


Il n'y a rien de plus difficile à prendre en main, rien de plus périlleux à conduire ni de plus in-

certain dans son succès que l'initiative d'introduire un nouvel ordre des choses.

Excellent vendredi à tous.

Qu'Allah agrée nos prières en cette période de fête.



■ YBC-Communication



Le nom de Choguel n'est pas cité à condition de la levée de bargo pardon l'embargo !

Alors j'espère que les haches de balawou seront enterrés !

Maintenant place à des solutions pour une transition réussie et le rêve d'un nouveau mali !

Un nouveau vent souffle pour le mali profitons-en

Les politiques.....commencés maintenant vos campagnes de proximité avec un programme digne d'un nouveau mali .

Vive le mali vive les maliens .



■ Malick Konate



Peut-être ma dernière publication sur cette affaire

Tant que l'on n'arrête pas dans ce pays d'accuser tout le temps les victimes à la place des Bourreaux, le pays n'avancera pas sèbèla. On accuse ces jeunes basketteurs tout en oubliant ceux qui refusent de payer leur argent et pendant ce temps d'autres prennent des millions sans mouiller le maillot Ko « patriotisme ». Même demain encore et après demain, ils ne vont pas jouer sans prime.

Que chacun renonce une partie de son salaire en raison du « patriotisme » pendant deux mois et on verra le résultat.

C'était la bouche ma bouche parole. Je m'arrête là sauf si on me dérange encore dans mon petit coin.

#Bèki_Takè #MonNouveauMali

02/07/2022

STATEMENT

LESS THAN A MINUTE LIRE

Communiqué de la FIBA au sujet des matchs du Mali

À cause de son incapacité de se présenter à ses matchs face à l'Ouganda le 1er juillet et au Nigeria le 2 juillet, dans le cadre des Éliminatoires Zone Afrique de la Coupe du Monde FIBA 2023, l'équipe nationale du Mali a perdu ces deux rencontres par forfait.

Selon le Règlement officiel du basketball, si une équipe perd par forfait deux fois dans le même tournoi, elle est disqualifiée du tournoi et les résultats des matchs joués par cette équipe sont annulés.

Les matchs restants de la 3e fenêtre des Éliminatoires Zone Afrique se disputeront comme prévu.

FIBA

■ Ammy Baba Cisse



Les Aigles basketteurs viennent de signer leur deuxième forfait !

Le Mali est ainsi disqualifié des éliminatoires du mondial comme le stipule le règlement de la FIBA !



Ils disent qu'ils sont partis représenter le Mali mais ils ont refusé de jouer à cause de leurs primes qui ne sont pas payées. Ils ignorent la crise du Mali et les sanctions qui l'étranglent ? Ah! Le Mali perd son premier match. La seule chose qui pourrait les sauver, c'est de remporter le tournoi.



Gouvernement du Mali



Karan (Kangaba) | 03 Juillet 2022 !

Deuxième et dernière étape ce dimanche de la visite de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures dans les régions de Sikasso et Koulikoro (2 au 3 juillet 2022).

Le Ministre DEMBELE Madina SISSOKO, accompagnée d'une forte délégation, a ouvert officiellement au trafic le pont de Djoungoula situé dans le cercle de Kangaba. Les populations des villages bénéficiaires, très soulagés par la réalisation de cet ouvrage, ont réservé un accueil chaleureux à la délégation ministérielle.

Rêve devenu réalité !

Le pont de Djoungoula revêt d'une importance capitale en terme de facilitation de la mobilité rurale puisqu'il relie les deux rives de cette localité. Il constituait une requête des villages environnants depuis plus de 60 ans.

Cet ouvrage, réalisé par le Département des Transports et des Infra-

structures à travers le Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR), permettra sans nul doute de faciliter l'évacuation, dans des conditions optimales, des productions agricoles.

Ce pont était initialement retenu dans les travaux de la première phase du projet en dalot. Il a été jugé sous dimensionné et inapproprié pour assurer convenablement la mobilité des populations.

C'est ainsi que de nouvelles études ont été menées pour réaliser ce pont à poutre à deux travées de 16m de longueur.

Aussi, les clés des aménagements connexes réalisés dans les villages desservis par les pistes rurales, ont été symboliquement remis par le Ministre SISSOKO aux populations bénéficiaires. Ces aménagements connexes concernent des forages équipés, des salles de classe, des clôtures d'école et des motos tricycles médicalisés.

Toutes ces actions vont contribuer à l'amélioration du cadre de vie de nos compatriotes qui vivent dans les zones rurales.

Dans le but de pérenniser ces investissements importants du Gouvernement, PAAR a mis en place des brigades villageoises dans chaque commune traversée. Celles-ci ont déjà commencé la maintenance de certaines pistes réalisées.

Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures !



Moumouni Guindo

1j · 🌐

A Bujumbura en juin 2022, onze ans depuis ma dernière visite, j'ai vu une amélioration spectaculaire des infrastructures publiques, grâce à une meilleure gestion des ressources publiques. Le Burundi pratique l'autosuffisance budgétaire. Les autorités réduisent les opportunités de détournement des deniers publics. Lutter contre la corruption avec acharnement, c'est la clé du succès.

👍 52

15 commentaires • 4 partages



J'aime



Commenter



Partager

Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

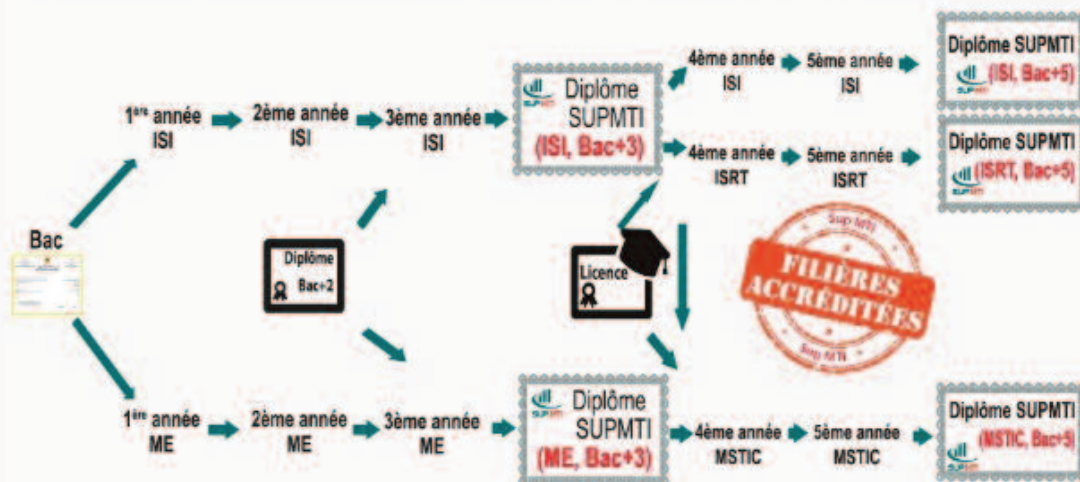
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Koulouba : Le président de la transition a reçu l'association des médiateurs des pays membres de l'UEMOA



Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a accordé, ce samedi 2 juillet 2022, une audience à l'Association des Médiateurs des pays membres de l'UEMOA (AMP-UEMOA), à Koulouba. Cette délégation était conduite par Mme SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République du Mali.

L'objectif de cette visite était d'exprimer leur soutien et leur solidarité au Médiateur de la République du Mali ainsi qu'aux citoyens maliens, « confrontés aux dures épreuves des sanctions que nos deux organisations, UEMOA et CEDEAO, ont prises à l'encontre du Mali et du Burkina ». À leur sortie d'audience, le Médiateur de la République togolaise, Madame Hadja Awa Nana-Daboya dite Amadou Aboudou, Présidente de l'AMP-UEMOA, a confié à la presse que face à ces sanctions, « Si nous ne réagissons pas, nous ne savons pas quels seront » les prochains pays cibles. À la veille du sommet de la CEDEAO, qui se tiendra demain à Accra, la délégation compte sur la levée des sanctions. Elle explique d'ailleurs avoir exhorté les chefs d'État de l'Organisation à travailler dans ce sens. « Quand on pense que la CEDEAO et l'UEMOA ont pour texte fondateur la défense, la protection de l'intérêt des citoyens de leur communauté, nous ne comprenons pas le sens de ces sanctions », a déclaré la Présidente de l'AMP-UEMOA. « Nous sommes là pour traduire [notre] solidarité et dire que dans notre rôle de médiateurs, nous sommes là pour la défense des droits des citoyens partout où ils vivent sur notre territoire, notre espace communautaire », a expliqué le Médiateur de la République togolaise.

La délégation s'est dite très honorée d'avoir été reçue par Son Excellence le Président de la Transition. Elle a exprimé toute sa gratitude aux plus hautes autorités du Mali.

Source : Présidence de la République du Mali

Diplomatie : Bamako rejette toute intervention de l'OTAN au Mali et lui rappelle sa responsabilité dans le chaos libyen



Alors que l'Otan soutient ne pas exclure une intervention au Mali, Bamako y a opposé un non catégorique. Selon les autorités maliennes, «l'expansion du terrorisme au Sahel est surtout liée à l'intervention de l'Otan en Libye dont nous payons encore les conséquences».

Si la situation au Mali «représentait une menace pour notre sécurité, nous le ferions», a déclaré José Manuel Albares, s'agissant d'une intervention dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le ministre espagnol des Affaires étrangères s'exprimait en marge du sommet de l'Otan qui se tenait à Madrid, en Espagne. Une sortie qui n'a pas été du goût du gouvernement de la Transition malienne, qui a convoqué l'Ambassadeur d'Espagne à Bamako pour lui demander des explications.

«Nous avons convoqué aujourd'hui (hier vendredi 1er juillet) l'ambassadeur d'Espagne au niveau du ministère des Affaires étrangères pour élever une vive protestation par rapport à ces propos», a indiqué Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie malienne a ajouté que «ces propos sont inacceptables, inamicaux, graves», dénonçant qu'ils «tendent à encourager une agression contre un pays indépendant et souverain».

«Nous avons demandé des explications, une clarification de cette position au gouvernement espagnol. Nous espérons que cela va venir assez rapidement», a poursuivi Abdoulaye Diop qui rappelle à son homologue espagnol que «la situation actuelle d'insécurité et d'expansion du terrorisme au Sahel est surtout liée à l'intervention de l'Otan en Libye dont nous payons encore les conséquences».

Source : Afrik.com

www.malikile.com

ONAC : Le DG de l'ONAC à Fana et Ségou



Le Directeur général de l'Office Nationale des Anciens Combattants des Forces Armées et de Sécurité, le Colonel Modibo Guindo, accompagné de son chef de division administration, finance et matériel, le Commandant Thiecoura Djiré, s'est rendu le jeudi 30 juin 2022 à Fana et à Ségou.

L'objectif était d'expliquer aux anciens combattants de ces deux localités les textes de l'ONAC, le déroulement du Conseil d'Administration de la structure, la nouvelle direction générale de pensions des militaires et des contentieux, la pension du combattant et toutes les mesures afférentes à l'amélioration des conditions de vie des militaires retraités. Les échanges ont porté sur le traitement des pensions, la prise en compte des pensions des combattants, l'harmonisation de la grille salariale et de la pension par rapport au nombre d'années de service effectué et plusieurs autres avantages, la répartition des droits du militaire décédé entre les ascendants, les descendants et l'épouse.

Pour le Colonel Modibo Guindo, la pension des combattants si elle est adoptée va concerner 2975 éléments recensés de 2016 à nos jours. Tout militaire ayant participé à une opération de défense ou de mission humanitaire bénéficiera de la pension de combattant.

A Fana, le directeur général a expliqué les objectifs cités et s'est prêté aux sollicitations des anciens combattants qui sont entre autres l'amélioration des conditions de vie, la prise en charge des blessés de guerre. Pour permettre l'organisation et la tenue des réunions de l'association des anciens combattants de Fana, le Colonel Guindo les a offerts une vingtaine de chaises. L'Association des anciens combattants de Fana ne dispose pas de siège pour la tenue de ses réunions. Grâce au plaidoyer du directeur général de l'ONAC, le Colonel Modibo Guindo, le maire de ladite localité, Abdoulaye Coulibaly a donné un terrain de 50 m² au niveau de la cité administrative pour la réalisation du siège.

Le président des anciens combattants de Fana, le Lieutenant-colonel à la retraite, Hogobassa Togo a salué et remercié le Directeur général pour les clarifications apportées aux attentes des anciens combattants et son engagement personnel auprès des autorités communales pour leur soutien en faveur des anciens combattants. Les mêmes explications ont été apportées aux anciens combattants de Ségou et écouté également leurs préoccupations.

Mali/ convoqué : L'ambassadeur espagnol dit que son pays n'a pas demandé une intervention de l'OTAN



L'ambassadeur d'Espagne au Mali a pris de court tout le monde avec un communiqué tout à fait surprenant. Il nie carrément les propos tenus par son ministre des affaires étrangères à Madrid et rapportés par l'Agence Reuters. Au final, il tente désamorcer une crise en gestation.

C'est un revirement spectaculaire, ou du moins une défense assez étonnante. Convoqué par les autorités maliennes pour protester contre les propos tenus à Madrid par le ministre des affaires étrangères de l'Espagne, l'ambassadeur dont la mission couvre le Mali et le Burkina Faso rassure. Selon lui, son pays n'a pas demandé à l'Otan d'intervenir de quelque manière que ce soit au Mali.

Dans son communiqué, l'ambassadeur est formel : « L'Espagne n'a pas demandé pendant le sommet de l'OTAN ni à aucun autre moment une intervention, mission ou action quelconque de l'Alliance au Mali ». S'il a prend à contre-pied les propos attribués à son ministre, l'ambassadeur n'explique pas comment lesdits propos ont été relayés par Reuters depuis le 30 juin 2022 à Madrid. Aussi, pourquoi a-t-il fallu une réprobation véhémente des autorités maliennes pour que ce démenti soit apporté. La langue du ministre des affaires étrangères de l'Espagne a-t-elle fourché ? En tout cas, entre le ministre et son ambassadeur, il y en a qui ne dit pas la vérité. Mais, pour le Mali les choses sont donc claires. L'Espagne, assure l'ambassadeur, réaffirme ses liens profonds d'amitié et coopération avec le Mali. Tout va bien dans le meilleur des mondes. Mais, les Maliens ne sont pas dupes...

Source : Afrikmag

Le Colonel Modibo Guindo a souligné qu'il ne ménagera aucun effort afin que les anciens combattants soient dans de meilleures conditions de vie. Il leur a offert un téléviseur et une photocopieuse. Le président des anciens combattants de Ségou, le Commandant à la retraite Abdramane Traoré a également remercié le directeur de l'ONAC pour cette donation qui va singulièrement aider les retraités dans la constitution de leurs dossiers administratifs et surtout il se dit confiant quant à la réponse à leurs préoccupations.

Source : Forces Armées Maliennes

Transition : Un nouveau président en février 2024



Après le décret de fixation de la durée de la Transition à 24 mois par le Président Assimi Goïta, le gouvernement du Mali a élaboré une ébauche de chronogrammes des échéances électorales devant consacrer la fin de la transition avec l'élection d'un nouveau président prévue pour février 2024.

Le compte à rebours de 24 mois pour la fin de la Transition à compter de mars 2022 a été déjà déclenché par les autorités. Sans attendre de connaître même l'avis de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao qui se réunit ce dimanche 3 juillet pour évoquer de nouveau le sujet, le gouvernement s'est mis dans les dispositions de départ avec la publication de ces chronogrammes qu'il devra soumettre à l'organisation sous-régionale.

Dans sa proposition, le gouvernement du Mali prévoit d'organiser l'élection présidentielle en 2024 notamment au mois de février avec la tenue du second tour s'il y en aura. Ainsi, pour le choix d'un nouveau Chef de l'Etat devant s'installer au Palais de Koulouba, les électeurs sont appelés aux urnes en février 2024 où les deux tours du scrutin sont prévus tandis que l'ouverture de la campagne électorale est fixée à janvier 2024 après convocation du collège électoral en octobre 2023.

Mais en prélude du scrutin présidentiel, il est prévu de procéder au renouvellement des membres du CNT avec l'élection des députés de l'Assemblée nationale en octobre-novembre 2023 pour les deux tours. Soit à peu près 2 mois avant la présidentielle. Ces élections législatives interviendront après les votes des Conseillers des Collectivités Territoriales (juin 2023) et ainsi que le Référendum programmé pour mars 2023.

Alassane Cissouma / Source : Mali Tribune



Rotary international : Le gouverneur du district 9101, reçu à la primature



Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, a reçu, le vendredi 1er juillet 2022, le Gouverneur du district 9101 du Rotary international M.Sunny Akuopha.

Les Rotariens ont invité le Chef du Gouvernement à parrainer la cérémonie de passation de colliers entre le gouverneur sortant du district 9101 et le gouverneur entrant, cérémonie qui se déroulera à Bamako au cours du mois de juillet. Ils ont également sollicité le parrainage du Premier ministre pour la conférence de leur district qui se déroulera au début de l'année 2023. Enfin, les membres du rotary souhaiteraient bénéficier d'une parcelle, afin d'y bâtir le siège de l'organisation, ici au Mali.

Le Chef du Gouvernement, a remercié les membres du Rotary international pour leur visite et pour toutes les actions. Choguel Kokalla Maïga, leur a demandé de mettre leurs doléances dans un mémoire adressé au gouvernement pour un traitement approprié.

Source : CCRP /Primature





**Institut National de Prévoyance Sociale
(INPS)**

SERVICE AMO

Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08

COMMUNIQUE

A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS

La Direction générale de l'INPS porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO
Chef de service AMO-INPS


Dr Bandiougou M TRAORE



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Blocus route Sévaré-Gao : Songho Chaawara Batoo invite les autorités à réagir

La Coalition des Organisations sédentaires Songho Chaawara Batoo a organisé un point de presse pour dénoncer une situation insoutenable qui est train d'affecter toutes les populations des régions de Gao, Ménaka et de Kidal. Il s'agit du blocus de la route Sévaré- Gao. A cette occasion, ils ont demandé aux autorités de prendre des dispositions pour la levée de ce blocus et la réfection du tronçon très dégradé. C'était le samedi 2 juillet à la Maison de la Presse.

« Nous ne voulons pas de mesures endogènes et non des mesures de quelques jours. Nous voulons que la région de Gao reste liée au Mali pour de bon », a déclaré le président Al-Mahdi Moustapha Cissé.

Dans sa déclaration liminaire, le président de La Coalition des Organisations sédentaires Songho Chaawara Batoo, Al-Mahdi Cissé a

souligné que la région de Gao vit une situation très préoccupante depuis un mois. « Cela fait bientôt plus d'un mois que les régions de Gao, Ménaka Kidal sont coupées du monde. Parce que le seul trait d'union qui lie la région de Gao au reste du Mali est la route Sévaré-Gao », a-t-il fait savoir.

Par conséquent, il a souligné que face à cette situation, les populations sont confrontées à

de multiples problèmes à savoir, l'impossibilité de se déplacer, le stationnement des camions. « Les camions sont bloqués, les mouvements de personnes sont bloqués avec comme conséquence que les personnes malades n'arrivent pas à avoir de quoi se soigner, ne pas pouvoir se déplacer et les personnes aux bourses modestes n'arrivent pas à voyager par vol. Le calvaire actuel que les populations vivent, ils ne méritent pas cela, ils sont des maliens comme les autres. Cette situation a contraint des personnes à quitter les localités de Gao par la route dans des conditions difficiles entassées comme dans des boîtes de sardine. Donc, notre cri de cœur, c'est le cri de cœur des populations et en cette période d'hivernage et à l'approche de la veille de fête. L'Etat doit prendre des mesures », a-t-il déploré. De plus, il a indiqué que l'hôpital régional de Gao qui est le plus grand centre hospitalier de la région manque de spécialistes. « Depuis un certain temps à cause du problème de





la route, les spécialistes qui sont à Bamako ne sont pas retournés et les malades sont sans espoir car ils n'ont pas les moyens de se faire soigner. Ils sont aussi des maliens comme les autres », a-t-il ajouté

« Nous interpellons les autorités et l'opinion nationale par rapport à cette situation qui est insupportable à plusieurs égards. Certes, il y a un début de solution par rapport à un convoi mais nous ne voulons pas des réponses sporadiques ponctuelles. Nous voulons que la sécurisation soit pour de bon et que ce blocus soit levé », a soutenu Al-Mahdi Cissé.

Bien qu'il ait apprécié l'annonce de la durée de la transition et le dévoilement du calendrier électoral, le président de La Coalition des Organisations sédentaires Songho Chaawara Batoo a saisi l'occasion offerte pour alerter le gouvernement de la transition sur le projet de découpage actuel qui risque de créer un déséquilibre au détriment des communautés sédentaires. « La période de la transition est dévoilée. Nous voulons alerter les plus hautes autorités pour leur dire que certes, nous les soutenons mais nous es-

timons que le découpage actuel, tel qu'il est dessiné et si on va sur ce chemin, ça risque de créer un déséquilibre qui va au détriment des communautés sédentaires qui sont les peulhs, les Songhois, Bozos etc. Nous sommes l'écrasante majorité de ces localités, on ne veut pas que par des subterfuges politiques que cette majorité démographique soit une minorité. Nous avons toujours dénoncé ici et partout que nous craignons une sorte de « maritimisation » ou vous avez 85% de la population noire d'origine Pulaar-Harantine mais 15% de la population arabe qui ont le pouvoir politique et militaire », a-t-il indiqué.

« Le problème que nous subissons ne peut être résolu par le seul fait des autorités de la transition. Mais nous attirons leur attention pour leur faire comprendre qu'il y'a des enjeux auxquels ils doivent faire face. Parmi ces enjeux, nous sommes dans un contexte de pré-hiver-nage. Dans nos localités vers le cercle d'Ansongo, les populations ont été presque poussées à quitter leur territoire, ils ont perdu leurs animaux. L'Etat n'étant

pas présent là-bas ils sont soumis à des pressions terribles, des harcèlements, il y a eu des assassinats. Il va falloir qu'il y ait des mesures d'urgence pour soutenir ces populations », a préconisé Al-Mahdi Cissé.

En dehors de cela, il a touché du doigt le problème de fermeture des écoles et les conséquences que cela a engendré sur la jeunesse. « Beaucoup d'écoles sont fermées, il n'y pas d'enseignants. Depuis 2012, la plupart des enseignants qui ont été redéployés au centre et au sud ne sont pas retournés. On ne peut pas faire une école avec des salles vides même si les enfants ont la volonté d'y aller. A Gao, la jeunesse est désœuvrée, une jeunesse sans ressort qui est malade qui n'a pas d'assistance et la nature ayant horreur du vide, faute d'activité, faute d'encadrement, d'enseignant les jeunes sont laissés à eux-mêmes. Certains jeunes sont sujets à la consommation de stupéfiants et autres qui ont de graves conséquences sur la santé », a-t-il révélé.

■ Maffenin Diarra

Technolab-ISTA : Les étudiants de la 22e promotion reçoivent leurs parchemins

C'est dans une atmosphère festive et conviviale que s'est tenue la cérémonie de remise de diplômes de la 22e promotion de l'Institut des Technologies Appliquées (Technolab-ISTA). C'était le samedi 2 juillet au CICB. Environ 1000 personnes, parents, amis et familles, étaient là pour soutenir les récipiendaires et honorer leur succès.



L'Institut Supérieur de Technologies Appliquées est un institut privé créé le 18 mai 1998. Il est agréé et reconnu par le gouvernement dans la quasi-totalité des disciplines enseignées. En plus de sa large implantation un peu partout à travers le pays, même dans les localités les plus éloignées, TechnoLAB a formé beaucoup de cadres qui occupent les plus hautes fonctions dans les différents segments professionnels à travers tout le pays.

Prononçant son discours, le président de Technolab-ISTA Daouda Diakité a rappelé que la cérémonie de remise de diplômes est une tradition annuelle de l'institut TechnoLab ISTA. « Elle est l'opportunité de célébrer, avec joie et légitime fierté, la réussite du parcours académique par les récipiendaires eux même, leurs parents, familles et amis, les pourvoyeurs de ressources et surtout pour nous, personnel et corps enseignant. La fin d'un cycle d'études est toujours accueillie avec un grand soulagement, comme étant le fruit d'efforts consentis tout au long d'un cycle de formation », a-t-il souligné.

En effet, il a précisé que les diplômés qui sont

remis à la vingt-deuxième promotion de l'institut, sont ceux propres à l'institut TechnoLAB - ISTA de Bamako. « Certains des MBA-ESG de Ecole Supérieure de Gestion de Paris et d'autres de l'Ecole Supérieure de Génie Informatique (ESGI Paris) avec lesquelles institutions des facilités de double-diplomation existent dans bien de cas pour plusieurs filières de formation. Ces différents axes de coopération scientifique et universitaire contribuent à impulser efficacement notre savoir-faire dans une dynamique d'échanges d'expérience et de renforcement de capacités », a-t-il dit.

En outre, Daouda Diakité a expliqué que pendant ces 22 dernières années, l'institut a formé environ 6.000 cadres supérieurs. « Environ 2.500 travaillent dans les administrations publiques maliennes (Fonction Publique), 1.800 diplômés sont dans la sphère des entreprises du secteur privé (Banque, Assurance, secteur primaire ou auto-employeurs (environ 380 qui sont devenus eux-aussi des employeurs), 500 diplômés travaillent au sein des institutions internationales ou organismes de développement », a-t-il révélé.

De même, il a précisé qu'environ 200 diplô-

més de l'école se sont expatriés (à l'international) et dont certains travaillent en RDC, Sénégal, Côte d'Ivoire, France, Canada, Royaume-Uni et aux USA ; 300 diplômés sont issus d'autres pays africains et font aujourd'hui la fierté de l'école (car certains d'entre eux occupent des fonctions administratives hautement stratégiques dans leur pays).

« Rappelez-vous chers récipiendaires que le diplôme n'est pas une fin en soi, mais considérez-le plutôt comme un outil : si vous en faites bon usage vous en récolterez les fruits ; dans le cas contraire, que Dieu vous en garde, vous ne trouverez que désillusion, amertume, au bout du chemin », a-t-il conseillé.

A sa suite, le parrain de la 22e promotion de Technolab-Ista, Général Kéba SANGARE, gouverneur de la région de Bougouni a adressé ses sincères remerciements à la Direction de TechnoLAB- ISTA et à tous les acteurs qui ont contribué au choix porté sur lui pour parrainer cette cérémonie de remise de diplômes.

A ses dires, la cérémonie de remise de diplômes consacre le succès de plusieurs années de labeur, de persévérance avec le soutien inconditionnel des parents. « Un pareil moment de joie mérite de chaleureuses félicitations. Ce moment de joie est intense mais il ne s'agit que d'une étape dans la vie. Le diplôme est certes important mais il ne s'agit que d'un outil mais le plus important est ce que l'on fait de ce parchemin », a-t-il fait savoir.

« Vous songez maintenant à vous insérer dans la vie professionnelle pour ne pas dire, la vie tout court, celle-ci exige une éthique, des qualités. Le savoir acquis à l'école doit reposer sur des valeurs qui vous assureront le succès dans la vie, une certaine qualité comportementale est indispensable », a-t-il indiqué.

De son côté, la représentante des récipiendaires a déclaré que Technolac-ISTA a fait d'eux de vrais leaders avec une liberté d'entreprises et de fortes propositions d'améliorations.

« Aujourd'hui, nous sommes fins prêts à intégrer le monde du travail, à relever ces nombreux défis qui nous attendent car nous nous sentons désormais aptes à le faire », a-t-elle lancé.

■ Maffenin Diarra

Recrutement des Assistants enseignants-chercheurs : Le concours lancé le samedi par le ministre Pr Amadou Keita

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Amadou Keita a procédé, le samedi 2 juillet 2022, au lancement officiel du concours de recrutement de 58 assistants dans le corps des enseignants-chercheurs. Ce concours de recrutement a un double objectif : combler le vide d'enseignants dans l'enseignement supérieur et améliorer la qualité de notre enseignement supérieur. Le ministre Amadou Keita était accompagné pour ce lancement de concours direct de recrutement d'enseignants par le secrétaire général, du Chef de Cabinet de son département ainsi que plusieurs de ses collaborateurs. A cela s'ajoute certains responsables de la direction des ressources humaines du secteur de l'éducation qui ont la charge de l'organisation d'un concours crédibles. Les autorités de la Transition prône l'équité, la justice et la transparence de tous les recrutements, comme pour dire qu'il faut gouverner avec l'exemplarité.

Pour ce concours de recrutement de 58 assistants dans le corps des enseignants-chercheurs, 1486 dossiers ont été enregistrés par la commission de dépouillement. A la suite d'un travail méthodique empreint de transparence, 106 dossiers ont été rejetés pour non-conformité. Conscients et pressés d'apporter leur compétence et expertise à l'enseignement supérieur au Mali, tous les candidats étaient présents au centre

unique du concours, le Lycée Bah Aminata Diallo. Une seule volonté les anime : rejoindre rapidement la grande famille du sous-secteur de l'enseignement supérieur en qualité d'Assistants, en cas de réussite. On lisait la sérénité sur le visage de tous les candidats. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Pr Amadou Keita, a ouvert la première enveloppe en présence des candidats pour le démarrage effectif dudit concours. Les

candidats interrogés, ont remercié les autorités pour l'organisation de ce concours qu'ils attendaient impatiemment. Ils ont aussi affirmé que les sujets étaient abordables. Satisfécit partagé également par le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita qui a annoncé que l'Etat compte recruter une ressource humaine de qualité afin d'améliorer la qualité de notre système éducatif. Aussi, il les a, dans un premier temps, informé des dispositions idoines prises pour que le concours se tienne en toute transparence et dans la plus grande sérénité. « **Aucun acte ne devra entacher la sincérité du processus de recrutement de 117 enseignants-chercheurs, dont 58 par voie de concours** », a-t-il martelé, tout en invitant les candidats à ne compter que sur leur propre effort loin des tentations de la fraude. Déterminé à poursuivre l'œuvre de la refondation à lui confiée par les plus hautes autorités du pays, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a affirmé sans ambages devant les candidats qu'aucun comportement indélicat ne sera tolérée. Car, dit-il, l'enseignement fait partie des priorités des autorités de la Transition. Sans doute les structures du ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique ont réussi l'organisation de ce concours. Aucune fraude n'a été signalée. Ce qui signifie que les fraudes et fuites de sujets sont en train de devenir un mauvais souvenir pour les maliens.

■ Ibrahim Sanogo



Lutte Contre La Grippe Aviaire : Des équipements et réactifs remis au Mali par la FAO

La cérémonie de remise officielle des équipements, réactifs et consommables de diagnostic au Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) de Bamako et à la direction nationale des services vétérinaires, a été présidée le jeudi 30 juin 2022 par le ministre délégué auprès du ministre du Développement rural chargé de l'Élevage et de la Pêche Youba Ba. Objectif : lutter efficacement contre la grippe aviaire dans notre pays.

La remise de ces matériels est consécutive à des fortes mortalités de volaille observées dans les exploitations avicoles dans la zone périurbaine de Kati. Pour circonscrire les effets néfastes, les services compétents du département Rural à travers la direction nationale des Services Vétérinaires et le Laboratoire Central Vétérinaire ont procédé à des investigations qui ont révélé dans lesdites exploitations, l'infection au virus de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène, communément appelée Grippe aviaire. Pour le directeur général adjoint du Laboratoire Central des Vétérinaire (LCV), Cheick Abou Kounta Sidibé la donation d'équipements de protection, de matériels de prélèvements et de consommables de laboratoire constitue une aide très précieuse dans la détection rapide de foyer de maladies animales émergentes qui sont surtout hautement pathogènes tel que la grippe aviaire. Mansour N'Diaye, représentant de la FAO au

Mali, a souligné qu'il faut une synergie d'action en vue d'éradiquer la grippe aviaire. Cette cérémonie entre dans le cadre de soutien au programme de sécurité sanitaire mondiale dans la lutte contre les Zoonoses et le renforcement de la santé animale. La FAO accorde une attention particulière au renforcement des capacités de riposte aux éventuels fléaux de l'élevage. L'objectif général est de réitérer la disponibilité et l'engagement de la FAO à travers le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières (ECTAD) à accompagner les efforts du Mali dans la réponse aux catastrophes et urgences sanitaires notamment la lutte contre la grippe aviaire.

Dans son intervention, le ministre Youba Ba, n'a pas manqué de souligner que la FAO, fidèle à ses engagements d'accompagner le gouvernement du Mali, vient, par ce geste, de répondre favorablement à cette sollicitude. « Il faut signaler que ces équipements, réactifs et

autres ont été acquis avec l'accompagnement de l'Agence des Etats-Unis pour le développement Rural (US-AID). Cette donation porte sur deux lots composés d'équipements de protection individuelle (masques, gants, lunettes de protection, couvre-bottes, combinaisons, blouses de laboratoire), des réactifs et consommables de laboratoire à savoir des aiguilles de prélèvement, des micropipettes, des kits de test de dépistage rapide, de désinfectant.

Cet appui vient en complément de celui de 2021 lors de la première apparition de la grippe aviaire au Mali et représente une valeur cumulée de 124 775 000 francs CFA », a-t-il indiqué.

L'appui ainsi accordé au LCV et à la DNSV, permettra de renforcer les capacités de ces structures et aider notre pays dans la lutte contre cette maladie. A moins de deux semaines déjà, Le laboratoire central vétérinaire est à sa deuxième réception de matériel pour renforcer son plateau technique.

Il est important de savoir que le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) de la FAO planifie et fournit une assistance vétérinaire aux. L'ECTAD contribue à éviter une propagation nationale, régionale et mondiale, et joue ainsi un rôle essentiel dans la protection des hommes et des animaux contre les menaces sanitaires.

■ Ibrahim Sanogo



Inauguration du pont de Tounfougou à Sikasso : Le grand bond en avant de l'indice d'accessibilité rurale

L'infrastructure a coûté 260 millions 400 mille francs CFA

Mettre à la disposition des populations des infrastructures de désenclavement de qualité, surtout en milieu rural, telle est la volonté des autorités maliennes. C'est dans ce cadre que le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko a procédé le 3 juin 2022, à l'inauguration du pont de Tounfougou, suivie de la visite de la piste Chôbougou-Wôla-Dionkala-Falani-Sanso, longue de 61 km et la remise symbolique des clefs des aménagements connexes, réalisés par le Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). C'était en présence d'une forte délégation notamment des membres de son cabinet, du Gouverneur de la région de Sikasso, le président de la Commission des Travaux Publics, des Domaines, de l'Habitat et des Transports du Conseil national de Transition et des autorités des Collectivités territoriales de la région de Sikasso.

L'indice d'accessibilité rurale (IAR) pour le Mali était d'environ 22% en 2018 au démarrage du projet, ce qui était bien inférieur à la moyenne de 34% pour l'Afrique subsaharienne. Pour améliorer la croissance et réduire la pauvreté, notre pays doit s'ap-

puyer sur le développement des chaînes de valeur spécifiques où il a un avantage comparatif, telles que la production, la transformation et l'exportation des céréales, des fruits tropicaux, le bétail, le poisson et le coton. La première phase du projet dans la région de

Sikasso s'est achevée et a permis l'aménagement de 241 km de pistes rurales et la réalisation de 35 aménagements connexes dans les cercles de Koutiala et Sikasso. La deuxième phase, objet de la présente cérémonie, est également achevée et a porté sur l'aménagement de 265,4 km de pistes rurales et la réalisation de 43 aménagements connexes dans les cercles de Bougouni, Kadiolo, Kolondiéba et Yorosso. Il s'agit des pistes ci-après : Chôbougou-Wôla-Dionkala-Falani-Sanso (61,05 km) avec la réalisation d'un pont en béton armé à Tounfougou, Loulouni - Kambo - Kadiolo (55 km), Tiendaga-Fakola- Frontière Côte d'Ivoire et Bretelle Fakola-Dani-Frontière Côte d'Ivoire : 122 km et Koury- Nièsoumana - 27,32 km.

L'ouvrage de Tounfougou est un pont en béton armé long de 40 mètres pour un montant de 260 millions 400 mille francs CFA. Avec l'aménagement des pistes des 2 phases, l'indice d'accessibilité rurale de la région de Sikasso passe de 19,5% en 2018 à 24,5% en 2021 et le taux d'évacuation des produits agricoles a augmenté de 30% en 2018 à 68% en 2021. La piste aménagée Chôbougou-Wôla-Dionkala-Falani-Sanso va désenclaver une population estimée à 29 554 habitants. L'aménagement de cette piste va faciliter aussi l'accès des populations aux 17 écoles, 9 centres de santé et



des foires agricoles de la localité.

La cheffe du département des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, a laissé entendre que le gouvernement du Mali a consenti des investissements importants sur le réseau routier principal reliant les capitales régionales, ce qui a réduit les différences de prix à la consommation entre régions. En plus de ces efforts et pour remédier aux difficultés d'accessibilité rurale, le Gouvernement du Mali avec l'appui de la Banque mondiale, a initié le Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). « **A cet effet, deux accords de financement d'un montant global de 58 milliards de F CFA dont 42 milliards de financement initial et 16 milliards de FCFA de financement additionnel, ont été conclus respectivement le 1er août 2017 et le 31 octobre 2021. A ce montant, s'ajoute 3 milliards FCFA que le Mali a mis à la disposition du projet faisant un total de 61 milliards francs CFA** », a-t-elle fait savoir.

Dans la même dynamique, Dembélé Madina Sissoko dira que le projet vise à aménager et à entretenir pendant 5 ans environ 1 700 km de pistes rurales en 4 phases dans les régions de Koulikoro et Sikasso. A travers ce projet, le Mali a innové le système d'entretien routier, par la mise en place, l'organisation, la forma-



tion et le financement de brigades villageoises chargées de la maintenance des pistes aménagées. Le PAAR est un projet intégrateur qui vise à opérationnaliser le processus de décentralisation par l'appui aux collectivités locales dans la maîtrise d'ouvrage de leurs investissements, à travers les aménagements connexes au bénéfice des populations des villages traversés. « La réalisation de ce projet a permis la création d'environ 14.107 emplois temporaires dans les régions de Koulikoro et de Sikasso. Dans le cadre de l'entretien des pistes 2.735 jeunes ont intervenu. Les revenus des populations notamment les femmes ont

été améliorés. Aussi, en remettant solennellement ces 265,4 km de pistes et 43 aménagements connexes au Conseil régional de Sikasso, j'invite les collectivités locales à une forte implication dans la bonne marche du mécanisme de maintenance des pistes aménagées, afin d'assurer leur praticabilité en toute saison », a-t-elle conclu.

La visite guidée de l'infrastructure a été une belle occasion pour le ministre des Transports et de l'Infrastructure d'apprécier la qualité des travaux qu'elle estime être de belle facture

■ Ibrahim Sanogo



MDAC : Signature de convention entre les ministres de la défense et des anciens combattants et celui de l'emploi

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara, a signé un cadre partenarial, le vendredi 1er juillet 2022, avec son collègue de l'Entreprenariat Nationale, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Bakary Doumbia. C'était dans la salle de Conférence du MDAC en présence des Chefs militaires et de certains membres des cabinets desdits Ministères.

Cette signature est une opportunité importante pour la vitalité de la relation civilo-militaire et la création d'emplois durables et productifs à tous égards. Elle permettra d'une part de mettre en œuvre les modalités et les opportunités existantes dans le cadre l'emploi de certaines catégories de personnel en lien avec le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, et d'autre part à permettre l'insertion professionnelle des jeunes dans les camps, des veuves, des blessés et de toutes les catégories socio-profes-

sionnelles que l'Armée gère de manière à ce qu'ils puissent s'auto-employer ou avoir un travail décent qui leur permettra de vivre adéquatement.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a affirmé que la signature de cette convention, est une belle initiative, car elle cadre parfaitement avec la volonté des plus hautes autorités du pays. Pour lui, l'accord qui vient d'être signé avec le ministère de l'emploi va permettre au département de la défense de former des

jeunes qui vont certainement concourir au développement de notre pays. Il permettra également de venir en aide aux jeunes manipulés par les terroristes dans les zones de conflits. Du coup, les faire revenir vers l'Etat et surtout de stabiliser nos régions.

Pour le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Bakary Doumbia la signature de ce cadre est l'aboutissement d'un processus d'établissement d'un partenariat avec le MDAC. Il a indiqué que cette convention traduit la ferme volonté de deux départements de faire en sorte que toutes les cibles et toutes les catégories d'acteurs travaillant au sein de l'Armée soient concernées par cette convention.

Cette rencontre cadre parfaitement avec la vision du Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta qui envisage, parallèlement au nettoyage sécuritaire en cours, de remettre les Maliens au travail.

Le Plan d'Action Gouvernemental, présenté le 30 juillet 2021 par le Premier Ministre et validé par le Conseil National de Transition, accorde une place de choix à la création d'emplois et aux activités génératrices de revenus. Pour autant, l'Etat ne pouvant embaucher tout le monde, il est vital de développer une capacité de création de richesses à partir des idées et des efforts des individus. C'est pourquoi, le rôle du département, en charge de l'Entreprenariat et de la Formation Professionnelle, est d'une importance capitale.

Pour tout citoyen, l'exercice d'un emploi décent demeure une préoccupation universelle garantissant la sécurité humaine, condition nécessaire de stabilité et de sécurité de la Nation. L'Armée malienne est le reflet de la société dont elle est issue. Citoyens à part entière, les militaires n'échappent pas à cette règle.

Les compétences professionnelles, les qualités humaines, le caractère forgé, la discipline, le sens du sacrifice et le leadership qu'ils apprennent au sein de l'institution militaire, prédisposent les soldats à affronter les difficultés de la vie, ils sont bien outillés pour apporter l'encadrement nécessaire à notre jeunesse et aider à remettre notre pays dans de bonnes postures. Pour cela, ils ont juste besoin d'un accompagnement organisé pour valoriser leur contribution extraordinaire.

Source : Forces Armées Maliennes





École de guerre du Mali : Une cérémonie de cohésion de la 1^{ère} promotion

Dans le cadre des activités de cohésion de la directive d'enseignement de l'École de Guerre, une journée de cohésion a été organisée à l'initiative des cadres stagiaires, le vendredi 1er juillet 2022, dans l'enceinte de l'École.

La cérémonie était présidée par le Commandant de l'École de Guerre du Mali, le Général de division Oumar Dao avec à ses côtés le directeur des Etudes de la dite École, le Colonel-major Ibrahima Nomoko, du directeur des Ecoles Militaires, le Colonel Moussa Yoro Kanté et du directeur de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye, le Colonel Souleymane Sangaré.

Plusieurs personnalités du corps professoral civil et militaire étaient aussi présentes. Cette activité de la toute première promotion de la première École de Guerre du Mali doit revêtir un caractère original dans l'organisation et les

activités prévues et de renforcer la cohésion au niveau de cette promotion. Elle s'est aussi focalisée sur des exposés autour des aspects méconnus de l'histoire du Mali, des aspects culturels et des récits.

Prenant la parole, le représentant et doyen des Stagiaires, le Colonel-major Seydou Doumbia a, au nom du commandant de l'École et à celui des stagiaires, souhaité la bienvenue à tous les invités qui ont effectué le déplacement. Il a souligné qu'avec l'organisation de cette journée de cohésion, la première promotion de l'École de Guerre entend instaurer une tradition à l'École de Guerre du Mali (EGM) car elle

fait suite à une première organisée il y a juste quelques mois.

Il a affirmé qu'à chaque fois que les officiers stagiaires de la 1^{ère} promotion de l'École de Guerre du Mali prennent une initiative allant dans le sens de la cohésion, ils reçoivent non seulement l'adhésion mais également l'accompagnement du Commandant de l'École et de tout son staff militaire et civil. Il a enfin exprimé sa gratitude à l'endroit du corps professoral.

Le Commandant de l'École de Guerre du Mali, le Général de division Oumar Dao a remercié tous les invités pour magnifier leur présence et les stagiaires qui ont joint l'utile à l'agréable pour la bonne marche de cette cérémonie. Il dit compter sur les stagiaires de la 1^{ère} promotion de l'École de Guerre pour faire prospérer notre armée. Il les a appelés à prendre tous avec courage et détermination pour relever les défis des tâches assignées. Le Commandant de l'École a enfin souhaité bonne chance à tous les stagiaires.

Source : Forces Armées Maliennes

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Crise de confiance CNT – gouvernement : Du plomb dans l'aile des réformes ?

La promulgation par le Président de la transition de la loi N°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale a parachevé la première des actions prévues dans le 3ème axe du Plan d'action du gouvernement (PAG), consacré à l'organisation des élections générales. Suivront d'autres réformes politiques et institutionnelles et des actions dont l'exécution entre directement dans la préparation de ces élections. Mais l'adoption de la nouvelle Loi électorale a mis au grand jour des divergences entre le Conseil national de transition (CNT) et le gouvernement. De quoi présager de difficultés quant à la mise en œuvre des réformes en attente ?



Le 17 juin, lors des débats avant l'adoption de la nouvelle Loi électorale, le CNT ressemblait plus à une assemblée dont, dans un contexte d'ordre constitutionnel normal, la majorité était acquise à l'opposition au pouvoir en place plutôt qu'à une institution transitionnelle dont les membres ont été nommés par le Président de la transition, tant l'atmosphère de tensions entre les membres de l'organe législatif de la transition et les représentants du gouvernement était palpable.

« Le gouvernement ne se reconnaît pas dans ces modifications, (92 amendements, Ndlr) », a clairement signifié Mme Fatoumata Sékou Dicko, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Réformes politiques et institutionnelles.

Le CNT, qui a largement amendé le projet de loi initial du gouvernement, a fini par l'adopter à une écrasante majorité à l'issue du vote : 115 voix pour, 3 contre et 0 abstention. Comme l'on pouvait s'y attendre, cette adoption au niveau du Conseil national de la transition a divisé l'organe législatif et le gouvernement, avec à sa tête le Premier ministre Choguel Kakkala Maiga, mais a été en grande partie favorablement accueillie par une bonne partie de la classe politique.

« Le Cadre salue l'esprit d'inclusivité et de co-construction qui a animé les membres du Conseil national de transition, tant prôné par le Cadre pour l'examen et l'adoption dudit texte. (...) Il se reconnaît dans beaucoup d'amendements adoptés par le Conseil national de transition », a réagi le Cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie, regroupant entre autres l'EPM (Ensemble pour le Mali, coalition de l'ex-majorité présidentielle), l'Alliance Espérance Nouvelle – Jigiya Koura, l'Asma-CFP et Yelema. Le parti de l'ancien Premier ministre Moussa Mara n'a d'ailleurs pas manqué de saluer la « démarche inclusive, constructive et démocratique conduite par le CNT et ayant permis une nette amélioration de la qualité du texte initial ».

L'Adema, de son côté, s'est réjoui d'une « nouvelle loi qui reflète les aspirations profondes des forces vives de la Nation, et, certainement, celles de la communauté internationale ». Mais naturellement, pour sa part, le M5-RFP, lui-même divisé depuis plusieurs mois, a vu la partie fidèle au Premier ministre monter au créneau pour présenter dans un long mémorandum, ses « griefs contre les amendements du CNT au projet de loi électorale », dénonçant

une « dénaturation profonde du projet de loi par le CNT », qui entre dans une « vaste stratégie globale et multiforme de déstabilisation de la transition, en collaboration avec certaines forces hostiles au changement et à l'idée même du Mali Koura ».

Une promulgation et des « non-dits »

Désaveu. Le mot est revenu plusieurs fois dans l'opinion publique après la promulgation de la nouvelle Loi électorale par le Colonel Assimi Goita, en dépit du mécontentement du gouvernement vis-à-vis des amendements apportés au texte par le CNT et aussi de la suggestion de la branche du M5 proche du Premier ministre Choguel Maiga de le renvoyer en deuxième lecture. Pour certains, le président de la transition aurait à travers cet acte, isolé le Chef du gouvernement, qui en réalité est le porteur du projet de loi initial.

Dr. Brahim Fomba, analyste politique et professeur à l'USJPB, n'est pas de cet avis. Pour ce dernier, il ne s'agit aucunement d'un désaveu du Président de la transition vis-à-vis de son Premier ministre et du gouvernement, parce que le fait que le projet de loi ne soit pas passé tel que voulu au CNT « n'engage pas

que le Premier ministre ».

« Le projet de loi initial a été délibéré en Conseil des ministres, sous la présidence du Colonel Assimi Goita. Du coup, cela l'engage totalement. Un projet de loi ne peut pas passer en Conseil des ministres sans que le Président soit d'accord », relève celui pour lequel le Président de la transition a plutôt « arbitré » en tenant compte « d'éléments extérieurs » à la situation interne.

« Personnellement, je pense que le Président semble avoir précipité la promulgation de cette loi sous la pression de la CEDEAO. Il a voulu anticiper sur le sommet du 3 juillet, pour donner des gages à la communauté sous-régionale, et ce facteur a probablement pesé dans sa décision », indique Dr. Fomba, qui est convaincu que le Président de la transition a promulgué la loi non pas en désaccord avec le Premier ministre mais avec peut-être un consensus stipulant qu'elle serait relue par la suite.

« Il se peut aussi que le Président de la transition ait promulgué la nouvelle Loi électorale juste pour être dans les bonnes grâces de la CEDEAO, la loi pouvant être révisée à tout moment », appuie également l'analyste politique Boubacar Bocoum, soulignant que jusqu'à preuve du contraire le Président de la transition et son Premier ministre sont dans la même dynamique.

Impact sur les prochaines réformes

Même si certains analystes s'accordent à dire qu'il n'y a pas jusque-là de disfonctionnement majeur entre le CNT et le gouvernement, qui puisse impacter considérablement, de manière négative, la suite des réformes politiques et institutionnelles, d'autres, en revanche, craignent des conséquences fâcheuses.

Selon l'enseignant-chercheur à l'USJPB Daouda Traoré la principale serait « le fossé qui peut se créer entre le CNT et le gouvernement. La cohésion gouvernementale va forcément en pâtir ».

Toutefois, du point de vue de M. Bocoum, l'atmosphère de tensions survenue entre le Conseil national de transition et les représentants du gouvernement lors du processus d'adoption de la Loi électorale ne changera « absolument rien » pour l'adoption des autres réformes prévues dans le Plan d'action du gouvernement (PAG).

« Le PAG, c'est sous l'impulsion du Président de la transition. Ces deux institutions travaillent exactement pour la même personne. Le CNT n'est pas un organe élu qui se met à la disposition d'une opposition. Donc, dans tous les cas de figure, tout le monde travaille pour le Colonel Goita. Je ne vois pas de problème », soutient l'analyste politique.

« Après, quand on est dans une réflexion intellectuelle, il peut avoir des divergences de points de vue, mais je pense que cela ne change pas fondamentalement l'essence du travail, qui demeure collégial et dont le leader est toujours le Président Assimi Goita. Je pense que s'il y a un disfonctionnement par la suite, c'est lui qui va toujours trancher », ajoute-t-il.

Même son de cloche chez Dr. Brahim Fomba, qui pense que tant que le duo « Président de la transition – Premier ministre » existera le Président supportera ce dernier et restera le seul véritable maître d'œuvre dans la conduite des réformes.

« Quoi qu'on dise ou quoi qu'il se passe, toutes les réformes restent sous la direction du Président de la transition. Jusqu'à preuve du contraire, s'il ne se débarrasse pas du Premier ministre, le processus va continuer comme cela. Il y aura peut-être de petits accrocs, mais pas plus que cela », avance-t-il.

Risques de blocages ?

Parmi les réformes politiques et institutionnelles qui doivent être menées dans les semaines et mois à venir, on note, entre autres, l'adoption d'une nouvelle Constitution, dont le processus a démarré avec le décret présidentiel portant création d'un Comité de rédaction de l'avant-projet, la relecture intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation, la relecture de la Charte des partis politiques et la loi organique régissant le nombre de sièges des députés. Cette dernière, selon Dr. Fomba, risque d'être la plus difficile à mener.

Autant l'analyste est optimiste sur l'entente et la cohésion entre les institutions au sommet de l'État, autant il émet des craintes sur l'aboutissement consensuel d'une relecture de cette loi organique. « Il risque d'être plus facile de rédiger la nouvelle Constitution et de la faire adopter que de modifier la loi organique sur les députés, quand on voit qu'on a mis la charrue avant les bœufs », craint-t-il. « Traditionnellement, au Mali, on fait la ré-

forme territoriale d'abord. Ensuite on essaye de faire des circonscriptions administratives et ensuite des circonscriptions électorales. Mais là, l'organisation territoriale même est gangrénée par l'approche politique de la circonscription électorale, ce qui rend quasiment ingérable le processus », explique Dr. Fomba. Mais, malgré cela, l'universitaire soutient que les éventuels blocages dans le processus des réformes seront plus dus à des pressions externes, surtout sur le timing, qu'à des considérations internes au pays, encore moins à une opposition quelconque entre les institutions de la transition, en l'occurrence le CNT et le gouvernement.

« Pour toutes les choses qui vont « parasiter » le chemin vers les élections, comme le souhaitent principalement la CEDEAO et la communauté internationale, en l'occurrence cette loi organique, qui, selon moi, va poser beaucoup de problèmes. Il y a ce risque à ne pas écarter, que le gouvernement fasse des concessions et qu'on laisse tomber la lecture de la loi pour plus tard », analyse-t-il.

« Il ne s'agira pas d'un blocage CNT – Gouvernement, mais de la dynamique politique. Au niveau du découpage pour l'attribution des sièges de députés, certains ont l'impression que des minorités sont privilégiées au détriment de la majorité. Cela peut amener des complications politiques, mais au-delà de cela je ne pense pas que cela pourrait être la base d'un dysfonctionnement entre les institutions de la transition », souligne également pour sa part l'analyste politique Boubacar Bocoum.

Par ailleurs, du point de vue de Dr. Brahim Fomba, la recherche d'inclusivité au niveau du gouvernement actuel, sur le plan interne avec les différents acteurs, est influencée par un clivage politique profond.

« Aujourd'hui, il y a une lutte politique qui se mène et des adversaires très opposés. C'est ce qui limite un peu la volonté du gouvernement d'aller avec une partie de la classe politique, parce qu'il y a des divergences de fond et que c'est très difficile. Cela explique d'ailleurs peut-être le fait que les positions soient assez tranchées de part et d'autre », regrette l'analyste politique.

Mohamed Kenouvi
Source : Journal Du Mali

Chronogramme électoral : Les partis politiques et les organisations de la société civile reçus par le Ministre Maïga

Mardi 28 juin 2022 des réunions du Cadre de concertation nationale composé par le gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile, a eu lieu au Centre de formation des collectivités territoriales. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Porte-parole du Gouvernement, le Colonel Abdoulaye Maïga, le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions et Madame le ministre Délégué auprès du Premier ministre, chargé des Reformes politiques et institutionnelles, ont co-présidé ces réunions.



L'objectif visé est de partager le chronogramme du référendum et des élections, le chronogramme des réformes politiques et institutionnelles avec la classe politique et les représentants des organisations de la société civile.

A l'entame de ses propos, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a mis sur la dynamique de retrouver un large consensus, gage de la réussite de la Transition qui passe par les réformes pertinentes pour la refondation de l'Etat et l'organisation d'élections transparentes, crédibles et apaisées.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que les réunions tenues successivement s'inscrivent dans le cadre de la relance du dialogue politique et interviennent dans un contexte particulier marqué par : les sanctions injustes et humaines de la Cedeao et de l'Uemoa contre le Mali ; l'adoption du décret fixant la durée de la transition ; la création par décret du Prési-

dent de la Transition d'une commission de rédaction de la nouvelle Constitution, le 10 juin 2022 ; l'adoption de la loi électorale par le Conseil national de Transition, le 17 juin 2022 ; la promulgation de la loi électorale par le Président de la Transition, le 24 juin 2022 ; et enfin la mise en place d'un dispositif de suivi des élections et des réformes.

Au cours des réunions, les échanges ont porté notamment sur le référendum constitutionnel ; les élections des Conseillers des Collectivités territoriales ; les élections législatives ; l'élection du Président de la République.

Pour les Réformes politiques et institutionnelles, elles ont porté sur l'élaboration et l'adoption de la loi électorale ; l'élaboration et l'adoption de la nouvelle Constitution ; l'adoption du projet de loi sur la réorganisation territoriale et ses textes connexes ; la relecture et adoption des textes connexes aux élections (la Charte des Partis politiques, la loi sur le régime des Députés, etc.).

A la fin des travaux, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le ministre de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions et Madame le ministre Délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles ont remercié la classe politique et les représentants de la société civile pour leurs contributions de qualité.

Les parties ont convenu de se retrouver plus fréquemment afin de poursuivre les échanges. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a annoncé la mise en place d'un dispositif de suivi du chronogramme des élections et réformes politiques et institutionnelles, afin d'assurer les meilleures conditions d'organisation d'élections transparentes, crédibles et apaisées.

CAMARA Fata MAÏGA, Conseiller technique,
Chargé de la Communication

Source : Tjikan

Surnoms : Selon l'humeur !

Les surnoms sont des noms affectifs, des codes, des qualificatifs que certains attribuent aux autres, le plus souvent à des proches ou amis. D'autres perdent leurs prénoms officiels au profit de leurs surnoms.

Groribinai, San finan, le Gendarme, inspecteur Derrick, Lieutenant, État-major, Ben Laden, Kadhafi, Gordon, L'As de Papa, etc. Tels sont quelques surnoms des chefs de famille ou maman craints, admirés, respectés ou secrètement aimés.

Selon le sociologue Mohamed Abdellahi El Khalid, les gens étaient surnommés pour garder l'image de certaines valeurs dans nos sociétés comme les fleuves ou les troncs d'arbres pour conserver l'esprit de cette chose et parfois certains noms font référence à la bravoure ou l'estime pour la personne. Mais, dit-il, de nos jours avec l'évolution du monde certains surnoms sont bannis. « Tu ne peux plus te permettre de surmonter ton enfant Barakolo, Djitoumou, etc. avec l'effet des réseaux sociaux voire l'évolution, tout a changé. Maintenant, les surnoms sont choisis à travers les

feuilletons », précise-t-il.

Ba Coulou, Ba Adama, Bourama fa, Kôkê sont entre autres des surnoms utilisés par la vieille école qui, au fil du temps, ont cédé la place à la nouvelle génération 2.0.

Alimatou Bagayogo, assise dans sa cour avec ses belles filles, le pied noirci de henné chapelé en main, constate : « nous avons l'habitude d'appeler nos époux par des noms significatifs qui faisait qu'ils se sentaient chefs, comme Baba, Kôkê, Ba Coulou, Sotigui ça peut paraître banale. Pourtant, cela leur rappelait leur devoir et également leur statut. Les jeunes aujourd'hui utilisent des surnoms qui ne sont pas de notre époque. Malheureusement certaines épouses ne surnomment leur mari que si elles ont des services à demander à ce dernier ce qui est désolant ».

Selon le sociologue, les surnoms ont des

avantages mais aussi des inconvénients. « Les surnoms étaient avantageux. Ils éduquent et poussent la personne à dépasser l'esprit du surnom », dit-il.

Sirani Djilla raconte sa mésaventure. « J'ai eu tous les surnoms bizarres à l'école tel que œil de grenouille, Lapinou parce que j'ai de gros yeux et des oreilles de Lapin. J'ai pu me retenir. Depuis, je suis allergique aux surnoms », regrette Mlle Djilla.

Cependant si surnommer son partenaire par des noms affectueux est plus courant, les jeunes ne cherchent pas loin la plupart du temps. Ils s'inspirent des séries Novelas, pour trouver un nom cajoleur. « J'ai choisi Abdie pour mon mari, qui est un nom arabe signifiant le royaume. Mais, ce n'est pas le seul pour flatter son ego. Je l'appelle aussi Aldjana, un nom qui m'a plu car il me rappelle toujours que mon paradis se trouve à ses pieds et je l'ai tiré d'une série. Quand on est en famille, je ne l'appelle pas ainsi au risque d'être la cible des mauvais yeux », explique Oumou Traoré, entrepreneuse.

Porter des surnoms est chose banale. Chacun en porte et les chefs de famille sont les plus surnommés, cela en fonction de leur tempérament. Certains ont des surnoms, mais ne le savent pas car, le plus souvent, c'est un code pour les membres de la famille.

Quand les enfants s'invitent dans la danse

Avec la complicité des épouses, chaque chef de famille a un surnom lié à son tempérament, ses habitudes ou encore son physique. Lala Thiero a surnommé son père. « Pour avertir les uns et des autres de la présence de papa, j'ai choisi Kadhafi car ce dernier était autoritaire et sa présence se remarquait tel un dictateur. Mais, notre maman l'appelait inspecteur Derrick. Il aimait poser des questions, attentif à nos faits et gestes et gare à celui qui était convoqué pour indiscipline », explique Mlle Thiero.

El Khalid explique l'importance des surnoms dans les relations. « Dans certaines communautés, les femmes donnent des surnoms pas le contraire. Cela dépend de leurs cultures et des contrées historiques ».

Oumou Fofana
Source : Mali Tribune



Allemagne : Le pays adopte la double nationalité

Le Bundestag, chambre basse du parlement allemand, a corrigé sa loi de 2000 afin que les enfants d'immigrés puissent obtenir deux passeports.

Plus besoin de choisir entre la citoyenneté allemande et celle de son pays d'origine. L'Allemagne vient d'adopter une nouvelle loi qui permet à tous les Allemands d'origine étrangère d'obtenir la double nationalité. Jusqu'à présent, un jeune né de parents immigrés devait, à 23 ans, choisir entre garder son passeport d'origine ou l'échanger pour un allemand. Il peut désormais obtenir deux passeports, s'il a vécu huit ans dans le pays, ou y a étudié au moins six ans. La loi Allemande sur la nationalité, modifiée en 2000, ne reconnaissait la

double citoyenneté que dans des cas exceptionnels, tels que ceux ouverts par l'adoption, ou ceux concernant les ressortissants des pays de l'Union européenne et de la Suisse. Ce changement concerne surtout les 3 millions d'immigrés turcs qui vivent en Allemagne. «C'est une immigration subie: ils n'ont pas eu le choix,» explique Catherine Verdier, psychologue et psychothérapeute. «C'est pour des raisons politiques et économiques qu'ils ont fui leur pays. Cette nouvelle loi va leur permettre de s'intégrer pleinement au système, tout en gardant leurs origines et leur identité culturelle».

«Un train de retard»

L'opinion des Allemands sur cette nouvelle loi

est encore partagée. Pour certains, il faut choisir: être allemand ou étranger. Le maire des quartiers à forte immigration de Neuköln à Berlin, Heinz Buschkowsky, estime qu'avoir la double nationalité n'a pas seulement pour objectif de «faciliter les voyages», mais permet aussi de choisir les meilleurs systèmes de santé, de sécurité sociale et de droits à la retraite. Il a également déclaré au tabloïd Bild que l'autorisation de la double nationalité «encourage la criminalité».

Mais une bonne majorité d'Allemands, rapporte la presse d'Outre-Rhin, soutient cette nouvelle loi et l'accueille avec bienveillance. D'après le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts, l'Allemagne avait «un train de retard»: cette nouvelle loi «reflète la réalité de la société multiculturelle de l'Allemagne».

Source : Le Figaro



L'émissaire onusien à la Primature : Ce qu'ANNADIF et le Premier ministre guinéen Béavogui se sont dit



Conakry, 2 juillet 2022 – A la veille d'un important sommet de la CEDEAO à Accra, le Premier ministre Mohamed Béavogui a reçu le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mahamat Saleh ANNADIF.

Introduit par le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger, le diplomate onusien a expliqué que son déplacement s'inscrit dans le sens de l'accompagnement de la Guinée pour la réussite de la Transition. « Les nations unies ont toujours marqué leur volonté d'accompagner cette transition » déclare M. Annadif.

Avant de prendre part au sommet de la CEDEAO, « nous avons estimé nécessaire de venir parler avec nos frères Guinéens, écouter le message qu'ils veulent nous transmettre et surtout comprendre un certain nombre de dynamiques et d'avancées [...] que nous pouvons partager avec les Chefs d'États de la CEDEAO » ajoute le Chef du Bureau des Nations Unies

pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour qui, la place de la Guinée doit toujours rester la même au sein de la CEDEAO.

Le Premier ministre a salué la démarche des nations unies et transmis les salutations cordiales du Président de la Transition. « Il y a une volonté politique forte pour un dialogue apaisé. Nous ne pouvons pas faire l'économie du dialogue » a dit le Chef du Gouvernement.

Pour Mohamed Béavogui, le message de la Guinée est de rassurer « les frères de la CEDEAO », sur l'engagement du pays à mener une transition apaisée et inclusive. « Les efforts sont à poursuivre et consolidés ».

La Cellule de Communication
du Gouvernement



MERCATO-PSG : M'Bappé a fait une énorme annonce sur le Real Madrid

Annoncé entre le Real Madrid et le PSG cet été, Kylian Mbappé a finalement choisi de rester en France jusqu'en juin 2025. Un choix qui en a surpris plus d'un, notamment Jesé Rodriguez. En effet, l'Espagnol a expliqué que l'international français lui avait confié qu'il jouerait un jour pour les Merengue. S'il réalisait déjà de très bonnes performances depuis son arrivée au Paris Saint-Germain en 2017, Kylian Mbappé a évolué à son meilleur niveau cette saison. Auteur de 39 buts et 26 passes décisives en 46 rencontres, l'international français n'avait jamais été aussi proli-

fique, et a porté le club de la capitale durant cette campagne. Toutefois, son contrat arrivait à son terme, et le Bondynois était l'objet d'une lutte acharnée entre le PSG et le Real Madrid pour obtenir sa signature.

MBAPPÉ A FINALEMENT DÉCIDÉ DE RESTER À PARIS

Après des semaines de spéculations, Kylian Mbappé a prolongé son aventure au Paris Saint-Germain. Pourtant annoncé très proche du Real Madrid pendant un long moment, l'international français n'a finalement pas signé

chez les Merengue. Une décision que n'a pas compris Jesé Rodriguez.

« IL M'A DIT QU'IL ALLAIT JOUER ICI UN JOUR »

Au micro de l'émission de la Cope, El Partidazo, Jesé Rodriguez a évoqué la prolongation de Kylian Mbappé au Paris Saint-Germain, un choix surprenant pour l'Espagnol à qui le joueur de 23 ans avait fait une confidence sur le Real Madrid. « Je suis surpris que Mbappé ne soit pas allé au Real Madrid, car il m'a dit qu'il allait jouer ici un jour. S'il n'est pas allé au Real Madrid, c'est à cause d'un problème de pression en dehors du football, c'est un problème politique » a-t-il confié. Une opération qui n'a finalement pas eu lieu en 2022... mais prévue pour 2025 ?

<https://le10sport.com>





Bélier (21 mars - 19 avril)

Ne confiez pas vos ambitions auprès de collègues qui convoitent le même poste que vous. La rivalité tend à l'ambiance au sein de votre service. Des remaniements sont possibles et chacun veut avoir la meilleure place. On peut vous convoquer à une réunion.

La Lune en Verseau vous inspire pour des idées créatives. Vous pourriez créer un meuble ou faire de la récupération. Peindre ou rénover vous plaisent tout en vous aidant à réaliser des économies. La stabilité matérielle se maintient grâce à des astuces.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, la prudence est de rigueur. Des tensions apparaissent avec quelques collègues, les reproches fusent. Personne ne veut assumer ses erreurs ni prendre ses responsabilités. Vous avez une carte à jouer, analysez la situation avant d'agir.

Vous pouvez décider de faire quelques achats sauf que vous devez jouer la prudence. Vivre au-dessus de vos moyens n'est pas une bonne solution. Aujourd'hui, faites-vous plaisir, mais modérément, sans abuser. Faites quelques réajustements si nécessaire.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les activités vous demandent de vous diversifier et de finir dans des délais brefs. Ne vous laissez pas attendrir par des collègues qui demandent de l'aide. Cette situation pourrait retarder votre productivité et vous pénaliser. Restez concentré sur vos fonctions.

Une atmosphère festive vous incite à dépenser sur des petites choses, mais la note risque d'être salée au final. Il est nécessaire de savoir dire non sur certaines dépenses, car elles ne valent pas la peine pour le moment et déséquilibrent votre compte.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous envisagerez très sérieusement de changer de travail. Vous avez l'impression d'avoir fait le tour de votre activité. Les réunions à rallonge dont rien ne sort vous fatiguent et vous donnent l'impression de ne plus être utile. Vous avez envie de fuir !

La pleine Lune met l'accent sur vos finances. En ce jour férié, ne vous laissez pas aller à la dépense. Pensez aux autres jours du mois et à la rentrée qui approche, d'autant plus que vous aurez la peur de manquer. Ne provoquez pas ce que vous craignez !



Lion (22 juillet - 23 août)

Des discussions avec un collaborateur peuvent donner des éclaircies sur votre avenir professionnel. Uranus en Taureau vous oblige à changer de cap et de bénéficier d'une aide très inattendue. Un poste dans la communication ou de création peut se présenter.

Mars en Lion vous rend très exigeant et actuellement vous n'aimez pas les articles bas de gamme. Dans la moindre dépense, vous pouvez craquer pour des produits liés au bien-être ou vouloir renouveler beaucoup de choses essentielles à votre épanouissement.



Vierge (23 août - 23 septembre)

On peut dire que vous avez le vent en poupe ces derniers temps, les propositions professionnelles s'enchaînent. Vous faites des émules au sein de votre entreprise, vos qualités et votre expérience sont reconnues. Votre réputation n'est plus à faire.

Lorsqu'il s'agit d'augmenter vos revenus, vous vous montrez particulièrement actif, toujours prêt à vous rendre utile. Vous avez des ambitions, pour réaliser vos objectifs vous pouvez déplacer des montagnes. Les finances sont au vert.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le poste actuel peut vous donner le champ libre et plus d'autonomie. Cette atmosphère qui s'améliore vous fait plaisir et vous donne la possibilité de travailler dans de meilleures conditions. La journée est profitable pour faire diminuer le stress accumulé.

D'inévitables dépenses sont en cours et elles proviennent de votre train de vie avec une charge à régler. Faites attention à des frais qui ne seraient pas utiles, car vous pouvez en avoir beaucoup. Des concessions sur des loisirs semblent inévitables.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous suscitez une grande jalousie ! Vos compétences, votre cote de sympathie font des envieux qui ne se cachent pas et cherchent parfois à vous déstabiliser. Ne répondez pas à la provocation. Vous n'enlevez rien à personne. Vous êtes tout simplement doué !

Les planètes concernées ont tendance à vous pousser à la dépense excessive. À vous de gérer au mieux vos comptes de manière à vous faire plaisir, vous l'avez bien mérité, mais aussi de prévoir les sommes pour les charges courantes. Vous devriez y arriver !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des hésitations et des doutes se bousculent dans vos pensées. Vous ne savez pas quel type de profession vous va le mieux, car un carrefour professionnel est arrivé. Des activités commerciales nouvelles peuvent vous inciter à prendre la parole en public.

Jupiter dans votre signe joue avec vos nerfs. Vous pourriez craquer sur des produits onéreux, qui habituellement n'entrent pas dans votre budget. Les achats peuvent concerner des articles de sport, de pêche, de loisirs ou encore un billet pour un voyage.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Mars vous confronte à des choix importants dans votre vie professionnelle. Pour trancher, vous devez garder la tête froide. Vous n'avez pas besoin d'être distrait par les conseils d'une tierce personne. Vous le lui faites savoir un peu brutalement.

Petit à petit vous réussissez à maîtriser vos finances, vous avez appris des erreurs que vous avez pu faire, vous mettez ces leçons à profit pour rebondir. Si vos enfants vous demandent de l'argent, vous entamez un dialogue, c'est donnant donnant.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Avec votre personnalité, vous attirez du monde spontanément et inspirez confiance. Des collaborateurs peuvent voir en vous, un futur leader pour le service. On compte complètement sur vos compétences. Le rendement peut être abondant dans la journée.

Préserver le budget à flot demande des concessions. Pourtant, les frais sont causés par des sorties et coups de coeur. Vous pourriez craquer pour un produit high-tech. Mais il est conseillé de vérifier les différents tarifs ou de différer vos achats.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez aujourd'hui, vous en serez satisfait, car vous n'aurez pas à gérer les problèmes familiaux. Vous vous consacrez à votre activité, qui représente votre vie propre et n'interfère avec personne d'autre. Vous vous sentirez libre !

Ne vous lancez pas dans une comptabilité complexe ! Certes, surveillez vos prélèvements et vérifiez vos tickets de caisse surtout dans le cas de nombreuses promotions qui sont rarement toutes enregistrées, mais n'en faites pas plus aujourd'hui.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23